



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hygiène et sécurité

Question écrite n° 115851

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les hospitalisations causées par des erreurs médicales. Une récente enquête laisse apparaître qu'entre 125 000 et 205 000 séjours en hôpital sont causés par des événements indésirables liés aux soins. Aussi, il lui serait agréable de connaître les mesures qu'il entend prendre pour parvenir, en concertation avec les praticiens, à faire reculer les maladies nosocomiales mais aussi à limiter les erreurs médicales, en favorisant aussi la détection des défauts dans le système d'hospitalisation ou dans les pratiques, qui peuvent conduire à des erreurs graves.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115851

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 2007, page 500